



2025-2026

REGLEMENT SPORTIF ET CALENDRIER



U•GOLF ENTREPRISE

Table des matières

<i>NOS COMPETITIONS INTER-ENTREPRISES</i>	<i>3</i>
<i>LE CALENDRIER</i>	<i>4</i>
<i>TARIFS COMPÉTITION</i>	<i>4</i>
<i>COMPOSITION DES EQUIPES</i>	<i>5</i>
<i>FORMULE DE JEU</i>	<i>5</i>
<i>RAPPEL DES FORMULES DE JEU :</i>	<i>5</i>
<i>VOITURETTES DE GOLF</i>	<i>6</i>
<i>EXCLUSION, RETRAIT</i>	<i>6</i>
<i>CADENCE DE JEU, COMMISSAIRE DE PARCOURS</i>	<i>6</i>
<i>BOULES DE DEPARTS ET SERIES</i>	<i>6</i>
<i>INSCRIPTIONS.....</i>	<i>6</i>
<i>DIGITAL EVENTS.....</i>	<i>7</i>
<i>ANNULATION.....</i>	<i>7</i>
<i>HORAIRES DE DEPARTS.....</i>	<i>7</i>
<i>CLASSEMENT.....</i>	<i>8</i>
<i>RESULTATS ET REMISE DES PRIX.....</i>	<i>8</i>

NOS COMPETITIONS INTER-ENTREPRISES

Le Trophée d'Hiver est une compétition Inter-Entreprises francilienne par équipe réservée exclusivement aux CE, corporations professionnelles et AS sans terrain.

Le Trophée d'Hiver se déroulera sur sept dates **du samedi 22 novembre 2025 jusqu'au samedi 14 mars 2026**. Nous avons sélectionné pour vous les plus beaux parcours UGOLF et Bluegreen de la région parisienne.

Chaque section doit avoir un responsable, avant le début de la compétition, celui-ci devra communiquer à l'équipe Ugolf Entreprise via le mail lclavie@ugolf.eu, les informations suivantes :

❖ Pour chaque responsable de section

Afin de regrouper toutes les informations, merci de fournir les données suivantes :

Nom – Prénom - N° de téléphone - e-mail

❖ Informations pour les facturations des sections

Si le responsable de section n'est pas en charge de la facturation merci d'indiquer les informations de la personne concernée (**nom, prénom, e-mail, n° de téléphone**)

❖ Pour chaque joueur de la section

Veuillez fournir la liste des joueurs qui participeront à l'ensemble des étapes du trophée hiver. Si un joueur est amené à se rajouter, merci d'en informer UGBG Entreprise afin de faire une mise à jour. Pour ce faire voici les informations à fournir :

Nom – Prénom - N° de licence - e-mail

En cas de quelconque changement, n'hésitez pas à vous rapprocher du service entreprise.

Nouveauté : Un groupe WhatsApp va être créé avec les responsables de section pour transmettre les informations sur les différentes étapes de la compétition.

Les joueurs peuvent uniquement participer au Trophée Hiver si, et seulement si, ils font partie de la section à laquelle ils sont rattachés.

Dans le cas où cela se produirait, l'équipe se verrait automatiquement disqualifiée de la compétition sans possibilité de réintégrer le classement.

LE CALENDRIER

Veuillez trouver ci-dessous le calendrier du Trophée Hiver.

UGBG Entreprise se réserve le droit de modifier le calendrier dans le cas où le golf ne pourrait pas vous accueillir dans les meilleures conditions (carottage, accident naturel...). Une communication sera envoyée au préalable.

PLANNING PREVISIONNEL 2025-2026			
Trophée Hiver (samedi)(en ligne)			
N° ETAPE	DATE	GOLF	FORMULE
1	22/11/25	Courson	Simple
2	06/12/2025	Cély	Double
3	20/12/2025	Rochefort	Simple
4	17/01/2026	Apremont	Double
5	31/01/2026	Raray	Simple
6	14/02/2026	Coudray	Double
7	14/03/2026 (SHOTGUN pour la finale)	Roissy	Simple

***Pour les étapes en double : Si un joueur se retrouve seul lors de la compétition, son score ne sera pas pris en compte pour son équipe.**

TARIFS COMPÉTITION

- Abonné UGOLF BLUEGREEN 7j/7 individuel : **15 €**
- Non abonné UGOLF BLUEGREEN individuel : **45 €**

(Est considéré comme abonné 7j/7 si la compétition se situe dans la zone géographique de l'abonnement du joueur)

Les paiements pourront se faire selon deux modes de règlements. **Veuillez noter qu'aucune carte de réduction (gold, classic, freegolfeur, etc) n'est acceptée.**

Paiement individuel :

- Les joueurs qui règlent individuellement leur participation se rendront le jour même à l'accueil pour s'acquitter de leur droit de jeu et/ou de leur green-fee.

Paiement en groupe :

- Les sections qui règlent l'ensemble des participations de leurs joueurs pourront s'acquitter des droits de jeu et/ou des green fee selon 2 modes de paiements :
 - Par **chèque ou par virement** : Lors d'un virement il est primordial de préciser dans le libellé le nom de votre section.

En cas d'absence ou d'abandon non justifié par un certificat médical dans les 24h précédant la compétition, le montant de la prestation sera dû.

COMPOSITION DES EQUIPES

- 6 joueurs maximum par équipe
- Scramble : maximum 3 équipes de deux joueurs.
- Possibilité de changer de joueurs entre chaque compétition, mais l'inscription d'une deuxième équipe n'est pas autorisée.
- Joueur de plus de 18 ans **à jour de sa licence et de son certificat médical**
- Un justificatif d'appartenance aux CE, Corporations professionnelles ou AS sans terrain peut être demandé lors des inscriptions.

FORMULE DE JEU

Le Trophée Hiver se composera de 4 journées en individuel ainsi que de 3 journées en scramble. (Voir répartition dans le calendrier)

Tous les index supérieurs à 36 seront ramenés à 36.

RAPPEL DES FORMULES DE JEU :

SIMPLE STABLEFORD :

En jouant en Stableford, un joueur reçoit :

- 5 points s'il a joué trois coups en dessous du par (albatros);
- 4 points s'il a joué deux coups en dessous du par (eagle) ;
- 3 points s'il a joué un coup en dessous du par (birdie) ;
- 2 points s'il a joué le par ;
- 1 point s'il a joué un coup au-dessus du par (bogey) ;
- 0 point s'il a joué deux ou plusieurs coups au-dessus du par (double bogey).

LE SCRAMBLE – (Stableford)

Le Scramble est une formule de jeu qui peut être jouée en équipe de deux joueurs. Au départ de chaque trou tous les joueurs de l'équipe jouent une balle, puis l'équipe choisit la balle qu'il estime être la meilleure. Elle est marquée et les joueurs jouent successivement leur propre balle de cet emplacement. L'équipe choisit à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.

Ce principe de comptage permet à un joueur, dès qu'il a atteint le stade où il ne peut plus avoir de points, de relever sa balle. Ce principe de jeu permet que les trous "catastrophes" ne soient pas pris en compte et évite de ralentir la partie.

VOITURETTES DE GOLF

Leur utilisation par les joueurs, cadets ou capitaines, est interdite. Néanmoins et par exception, le comité peut autoriser le joueur titulaire d'un certificat médical portant la mention « buggy OUI » à jouer en voiturette.

EXCLUSION, RETRAIT

Toute association ou participant qui ne respectera pas le présent règlement ou autrui dans les compétitions sera exclue de façon définitive et son droit d'inscription ne lui sera pas restitué.

CADENCE DE JEU, COMMISSAIRE DE PARCOURS

Un Commissaire de parcours est chargé de surveiller les temps de jeu lors des rencontres. Des points de pénalité seront infligés pour jeu lent, en brut et en net, à l'ensemble des joueurs d'une partie qui accuse deux trous de retard sur la partie qui précède. En cas de fait de jeu sur le parcours, les équipes pourront faire appel au Commissaire de parcours qui pourra contacter le Délégué si nécessaire pour régler le litige.

Veuillez également respecter le temps de jeu lors des compétitions. Ce temps de jeu est défini par le golf récepteur en fonction du nombre de golfeurs et de la formule. En pratique, un premier coup de corne est donné pour le départ.

Attention : Au-delà 4H30 de jeu, un coup de corne sera donné et tous les joueurs devront arrêter leur partie et revenir au golf, aucune contestation sera prise en compte.

BOULES DE DEPARTS ET SERIES

MESSIEURS Blanc 1re série => 0 - 15.4 --- Jaune 2e série => 15.5 - 36
DAMES Bleu 1re série => 0 - 15.4 --- Rouge 2e série => 15.5 - 36

INSCRIPTIONS

Merci de fournir une adresse mail valide lors de l'inscription du joueur pour qu'il reçoive toutes les informations sur les compétitions.

Les inscriptions des joueurs se feront via la plateforme « *Digital Events* » <https://digitaeventsys.com/>, (une newsletter contenant les informations de la compétition sera envoyée à chaque responsable de section avec le code permettant d'accéder aux inscriptions).

Seul le **responsable de section** est autorisé à inscrire les joueurs sur la plateforme. *

Modification possible de la composition des équipes jusqu'à 5 jours avant les compétitions, au-delà les demandes ne seront pas prises en compte.

** Toute inscription non effectuée par le responsable de section ne sera pas prise en compte.*

DIGITAL EVENTS

POINT A SAVOIR : QU'EST-CE QUE DIGITAL EVENT ? COMMENT L'UTILISER ?

C'est une plateforme numérique disponible via ce lien : <https://digitaleventsys.com/> où les responsables de sections inscrivent leurs équipes aux compétitions inter-entreprise.

Une procédure d'utilisation est disponible sur notre site (voir flèche verte) :



ANNULATION

Avant la compétition : Il est possible d'annuler la participation d'un ou plusieurs joueurs sans pénalité jusqu'à deux jours avant la compétition.

Les 24h précédant la compétition : En cas d'annulation de moins de 24h avant la compétition, il faudra nous fournir un certificat médical ou le montant de la prestation sera dû.

Le jour de la compétition : En cas d'absence ou d'abandon non justifié le jour de la compétition, il faudra nous fournir un certificat médical auquel cas le montant de la prestation sera dû.

HORAIRES DE DEPARTS

La liste des départs en ligne sera communiquée par mail aux responsables de section et aux participants la veille de la compétition.

Elle sera également disponible sur le site UGOLF (<http://jouer.golf/ugolf-entreprise/>)

Impossible de modifier la composition des équipes après la date de clôture des inscriptions.

CLASSEMENT

Classement par équipe lors des journées en individuels :

- Nous retenons les 3 meilleurs cartes en NET et BRUT de l'équipe par journée.

Classement lors des journées en doubles :

- Nous retenons les 2 meilleurs cartes en NET et en BRUT de l'équipe par journée

A la fin de chaque compétition, les scores des équipes seront convertis en points, selon un barème, qui donneront à la fin de la saison un classement général par équipe.

Les scores nets supérieurs ou égal à 36 points seront enregistrés auprès de la FFG. Pour les scores inférieurs à 36 ils ne seront pas comptabilisés pour les index.

Selon les conditions hivernales, il pourra être décidé que la compétition ne sera pas comptabilisée pour l'index pour l'ensemble des joueurs. La décision sera prise par la direction du golf d'accueil et par le comité d'organisation.

Classement	Point équipe	Point individuel
1er	30	50
2ème	25	40
3ème	20	30
4ème	15	20
5ème	10	10
6ème et +	5	0

RESULTATS ET REMISE DES PRIX

Les résultats de la compétition seront envoyés dans une newsletter aux responsables de sections et seront également disponibles sur le site UGOLF (<http://jouer.golf/ugolf-entreprise/>). La finale se déroulera le samedi 14 mars 2026 en shotgun. Les 15 meilleures sections seront qualifiées pour participer à cette finale.

Nous récompenserons à l'issue des sept étapes les cinq meilleures équipes du trophée hiver ainsi que le 1er NET 1ère série général et le 1er NET 2ème série général.

Contact
Léo Clavie
lclavie@ugolf.eu